

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 13 juillet 2007
(convocation du 2 juillet 2007)

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme BRUNET Françoise, Mme BURGIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CARTRON Françoise, M. CASTEX Régis, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphane, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAORO Michèle, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOUDEBERT Henri, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. JUPPÉ Alain, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MERCIER Michel, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PIERRE Maurice, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. PUJOL Patrick, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SEUROT Bernard, M. SIMON Patrick, M. SOUBIRAN Claude, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANNEL Jean-Didier à Mme BRACQ Mireille (à cpter de 13 h 30)	M. DUTIL Silvère à Mme. KEISER Anne-Marie
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel	M. FAVROUL Jean-Pierre à M. FLORIAN Nicolas ((à cpter de 13 h 30)
M. BOBET Patrick à Mme PARCELIER Mureil (à cpter de 13 h 30)	M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain ((à cpter de 13 h 30)
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André	M. JUPPE Alain à Mme WALRYCK Anne ((à cpter de 13 h 30)
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain	M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. CANOVAS Bruno à Mme CARLE DE LA FAILLE M. Claude (à cpter de 13 h 30)	M. LOTHAIRE Pierre à M. SIMON Patrick
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CASTEL Lucien à M. BANAYAN Alexis	M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel ((à cpter de 10 h 30)
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max ((à cpter de 13 h 30)	M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. CORDOBA Aimé à Mme CONTE Marie-Josée ((à cpter de 13 h 30)	M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC ((à cpter de 13 h 30)
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette	Mme TOUTON Elisabeth à Mme VIGNE Elisabeth ((à cpter de 13 h 30)
M. DUPRAT Christophe à M. MERCHERZ Jean ((à cpter de 13 h 30)	M. VALADE Jacques à M. JUPPÉ Alain

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Marché International des Professionnels de l'Immobilier: Bilan 2007 -
Perspectives 2008 - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En quelques années, le MIPIM est devenu le salon mondial de référence des professionnels de l'immobilier.

Rassemblant plus de 83 pays, 26 000 participants et 2500 exposants, il est un outil de promotion incontournable pour les territoires qui souhaitent développer leur attractivité, développer leur image et vendre leurs projets.

La métropole bordelaise est présente au MIPIM de façon ininterrompue depuis 2001 à l'instar d'autres métropoles françaises de taille équivalente comme Toulouse, Lille, Nantes. Elle y côtoie d'autres villes importantes comme Barcelone, Milan, Munich mais également de grandes capitales comme Paris, Londres, Madrid.

Trois objectifs sont assignés à cette manifestation :

- Un objectif commercial :

Proposer aux investisseurs et à leurs représentants une offre d'immobilier d'entreprise

- Un objectif d'intelligence économique

Identifier les bonnes pratiques, se comparer
Nouer des contacts et en assurer le suivi

- Un objectif de promotion et d'attractivité :

Proposer un positionnement économique du territoire bordelais et le décliner grâce à un message clair

Le présent rapport vise à faire un bilan de notre présence au MIPIM en 2007 et proposer des pistes de réflexion pour 2008 tout en prenant d'ores et déjà position pour une réservation d'espace.

1- Bilan 2007 :

La présence du territoire bordelais, **ininterrompue depuis plus de 7 ans**, lui a permis de capitaliser sur son expérience et d'enrichir d'année en année son offre.

Le salon se déroule au mois de mars à Cannes (édition 2007 : du 13 au 17 mars) et est une occasion de mobiliser les acteurs locaux autour d'un objectif commun. Sa préparation s'échelonne sur plusieurs mois.

Notre présence au MIPIM a donc **une dimension partenariale et pluridisciplinaire** qui se retrouve dans la composition du Comité de pilotage associant l'ensemble des partenaires au projet : Ville de Bordeaux, A'Urba, CCIB, BRA, Observatoire de l'Immobilier d'Entreprise.

Pour l'édition 2007, ce Comité de Pilotage s'est rassemblé à quatre reprises.

Cette **synergie public/privée** est importante. Elle permet de présenter le territoire bordelais de façon homogène et est un gage de visibilité.

Elle a généré pour l'année 2007 une forte mobilisation puisque une **délégation de 43 personnes** était présente sur les 4 jours rassemblant 7 élus, plusieurs niveaux de collectivités locales (3 communes, le CG 33, 2 agglomérations), 4 organismes publics et privés.

Dans le cadre du travail mené sur le réseau des agglomérations, et pour la première fois, la présence des communautés d'**agglomérations de Périgueux et d'Arcachon** est à souligner.

Le parti pris pour l'année 2007 (et qui sera réutilisé pour les 3 prochaines années) a été celui **d'un message axé sur l'économie et l'innovation** : « *Bordeaux Metropole Be Innovative* »ⁱ

Ce message a été décliné sur :

- **Le stand** : d'une surface de 66m² notre emplacement bénéficie d'une situation relativement stratégique au sein du salon. Il est reconduit d'année en année.

- **Les animations** : également incontournables elles se sont déroulées les mercredi 14 et jeudi 15 mars et ont pris pour thème l'innovation.

Mercredi 14 mars :

INNOVATION URBAINE (présentation du projet Berge du Lac + point marché OIE)

Jeudi 15 mars :

INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET PARCS SCIENTIFIQUES

- **Les outils de communication** : des mallettes récapitulant l'offre bordelaise en termes de parcs d'activités, zones d'aménagement, immobilier de bureau...ont été mises à la disposition du public. Des bornes de consultation, des objets promotionnels, et des cartes de localisation sont venues compléter cette offre.

Notre présence a enfin donné lieu à un **retour presse** grâce à un dossier dans « Sud Ouest Eco » ainsi que dans « MIPIM news » du jeudi 15/03.

Le budget global de l'opération (cf tableau annexe) s'élève à **197 648, 39€** pour un stand totalement renouvelé en perspective des trois prochaines années. Au-delà du MIPIM, cet espace pourra en outre être réutilisé pour d'autres salons. Ce coût se situe dans la moyenne des autres agglomérations et territoires qui oscillent entre 140 000€ et 200 000€.

A noter également qu'un fichier qualifié de plus de **80 contacts** a pu être constitué à l'issue de la manifestation : ces contacts ont d'ores et déjà donné lieu à plusieurs rendez-vous d'investisseurs à Bordeaux et feront l'objet d'un suivi dans la perspective de l'édition 2008

2- Perspectives 2008

Le MIPIM est un salon de première importance qui nécessite une préparation en amont.

A l'instar des autres années, et afin de pouvoir conserver notre position, il est proposé que le territoire bordelais puisse d'ores et déjà se positionner pour une réservation d'emplacement auprès des organisateurs cannois, le contenu et les contours de notre présence devant faire l'objet d'une réflexion plus approfondie au sein du comité de pilotage.

Plusieurs pistes sont en effet à explorer dans la perspective de l'édition 2008 qui se tiendra du 11 au 14 mars :

- dans le prolongement de la démarche initiée avec Arcachon et Périgueux, la question de l'ouverture du partenariat aux agglomérations régionales et à d'autres collectivités (Conseil Régional, Conseil Général) pourra ainsi être débattue.

- la question du choix des projets à promouvoir devra également être posée, le territoire bordelais entrant dans une phase où des projets nouveaux pourront être présentés.

- la préparation du salon nécessitera enfin la rédaction d'argumentaires communs permettant à l'ensemble des partenaires de disposer d'un discours unifié sur les thématiques les plus importantes.

Dans ces conditions, il vous est proposé de :

- vous prononcer favorablement pour la réservation d'un emplacement auprès des organisateurs cannois,

- reconduire la mise en place d'un Comité de pilotage partenarial qui se réunira à échéances régulières afin de valider les grandes orientations du projet.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2007,

Pour expédition conforme,
le Vice -Président,

M. VINCENT FELTESSE

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
24 JUILLET 2007**

ⁱ A titre de comparaison : accroche de Lyon Métropole « *Only Lyon* », accroche de Lille Métropole « *Venez prendre place au cœur de l'Europe* », accroche de Boulogne, Calais, Saint Omer « *le Channel District* ».